

C. CWS 144

Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments aux États membres et aux observateurs et a l'honneur de se référer aux circulaires C. CWS 135 – 138, datées du 13 octobre 2020, qui invitent les membres et les observateurs à se faire représenter à la huitième session du *Comité des normes de l'OMPI* (CWS), laquelle se tiendra à Genève au siège de l'OMPI. La présente note indique que le programme de la huitième session du CWS a été modifié et que les séances auront lieu du lundi 30 novembre au mercredi 2 décembre, ainsi que le vendredi 4 décembre 2020 de 12 heures à 14 h 30 (heure d'Europe centrale).

Il est rappelé que les documents de la huitième session du CWS sont disponibles sur le site Web de l'OMPI à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\_id=57089.

Toute question concernant cette session peut être soumise au Secrétariat, à l'adresse cws.mail @wipo.int.

Le 17 novembre 2020